Température. — Le thermomètre centigrade de l'ingénieur Quelin, 1, rue de la Bourse, à Paris, marquait aujourd'hui
A 7 h. du matin 7° 5/. au-dessus de zéro.
— 11 h. — 15° /. —
— 1 h. — [illegible]° 2 —
Hauteur barométrique : 755 m/m.

Observations météorologiques. — *Paris, 2 mai* — La pression barométrique est de 761 à Brest; 761 à Perpignan. — Une bourrasque aborde l'Irlande. — Baisse générale et rapide du baromètre à l'ouest de l'Europe. — La dépression secondaire du golfe de Gênes a gagné l'Adriatique. — Temps probable : Vent des régions sud, ciel nuageux, quelques pluies prochaines. — Température assez douce.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La catastrophe du 22 avril. — Le ministre de l'intérieur vient d'adresser, sur les fonds du ministère, un premier secours de 1,000 fr. au préfet du Nord, pour les victimes de l'incendie de Roubaix

On a reçu, à la mairie, les secours suivants : M. H. V..., de Paris, 2 fr.; M. Faidherbe, 2 fr.

Dimanche soir, à Saint-Maurice-Fives, une grande fête de bienfaisance sera donnée, au bénéfice des sinistrés de Roubaix et de Wavrin. Elle se composera de deux concerts, suivis de bals de nuit, qui auront lieu simultanément. Nous avons dit que les organisateurs sont les membres de la Société de gymnastique et d'armes de Saint-Maurice-Fives et de la fanfare de Mons-en-Barœul.

Nous rappelons enfin que la *Grande Fanfare* et la *Roubaisienne*, voulant contribuer au soulagement des sinistrés du boulevard Gambetta, se sont entendues avec l'*Union des Trompettes*, pour une promenade en ville, dimanche 3 mai.

Le cortège se formera à l'Hôtel des pompiers, à deux heures et demie précises. Il parcourra successivement la Grande Place, les rues St-Georges, du Grand-Chemin, de l'Alouette, de Blanchemaille, de la Rondelle, de Tourcoing, s'arrêtera sur la place de la Fosse-aux-Chênes et reviendra sur la Grande-Place par la rue du Collège, la Grande-Rue, la place de la Liberté et le boulevard Gambetta.

Pendant la halte de la place de la Fosse-aux-Chênes, les gymnastes exécuteront une série de mouvements d'ensemble, avec accompagnement de musique par la *Grande Fanfare*.

Boulevard Gambetta, nouvelle halte; la *Grande Fanfare* et l'*Union des Trompettes* feront entendre quelques morceaux de leur répertoire, et la *Roubaisienne* réitérera ses exercices.

Une quête, au profit des incendiés, sera faite sur tout le parcours, par les membres des trois sociétés.

Chronique du bien. — Un certain nombre de nos concitoyens avaient récemment organisé une souscription et un concert au profit d'une pauvre femme, Mme H..., restée veuve avec quatre enfants à sa charge. La commission vient de se réunir et de voter, au nom de Mme H.., des remerciements aux souscripteurs et aux artistes qui ont bien voulu prêter leur concours à cette œuvre de bienfaisance, dont voici les résultats : Somme provenant de la souscription 1,130 fr. 10; produit du concert, 165 fr. 10. Total, 1,295 fr. 20. Nous félicitons les personnes qui ont pris cette généreuse initiative.

L'incendie de la Grande-Rue. — Le chômage de l'établissement Wibaux-Motte est terminé : les deux locomobiles dont nous avons parlé sont installées, et les ouvriers ont pu reprendre le travail samedi matin, à l'heure habituelle.

Fourneaux économiques. — Les fourneaux économiques seront fermés à partir de ce soir, à cinq heures.

Les bons encore entre les mains du public pourront être échangés du 4 au 5 mai inclus, au siège de la commission (Hôtel-de-Ville, cour des Pompiers), de neuf heures du matin à midi et de deux heures à six heures du soir.

Vol. — Un malfaiteur s'est introduit, pendant la nuit, dans un estaminet de la rue des Halles, et a enlevé une somme de 150 fr. L'auteur de ce vol est inconnu.

Concours colombophile.—La Société l'*Hirondelle*, établie chez M Oscar Lefebvre, à *la Réunion des Choristes*, rue de l'Alma, 159, informe les amateurs que le premier concours colombophile aura lieu dimanche 3 mai. Ce concours se fera sur *Longueau*. Les adhésions seront reçues aujourd'hui samedi, de 3 à 6 heures du soir.

Croix. — Le préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue du 15 au 16 mai inclusivement sur le pont-levis de Croix, sur le canal de Roubaix, à la traversée de la route départementale n° 14, pour réparation dudit pont.

Pendant cette période, les voitures passeront par l'avenue de Roubaix et la rue d'Hem.

Société de consommation.— Prix du pain :-Gruau (trois livres), 0,57. — Blanc (trois livres), 0,48. — Ménage (quatre livres), 0,57.

TOURCOING

Jeudi, vers 7 heures du soir, un accident s'est produit au peignage de laine de Mme veuve Fouan, rue de la Folie. Un ouvrier laveur, Georges Caron, âgé de 65 ans, en voulant enlever un peu de laine qui s'était enroulée autour d'un arbre a eu la manche de sa vareuse prise par un engrenage, dans lequel sa main a été ainsi attirée et littéralement hachée. Il a été transporté à l'hôpital où MM. les docteurs Fichaux, Mahieu et Carette lui ont amputé une partie du bras.

LILLE

Atteinte à la liberté du travail. — Vendredi soir, vers sept heures et demie, une scène de désordre a mis en émoi le quartier Vauban. Deux ouvriers de la filature de M. Crépy, passant dans la rue de Toul, interpellèrent des ouvriers maçons occupés aux constructions de la Faculté catholique des sciences, et les traitèrent de fainéants parce qu'ils travaillaient après l'heure. Voyant que les ouvriers maçons ne prenaient point garde à leurs insultes, ils voulurent les empêcher de travailler. Il se produisit alors une rixe au cours de laquelle les deux fileurs s'emparèrent de plusieurs plans et d'une veste de toile bleue.

Quand la police arriva, les deux énergumènes s'étaient sauvés par la rue de Calais. Les agents ont pris leur signalement, un de ces individus habite rue des Etaques, 38. Ce sont deux mauvais sujets. Nous espérons bien que la police n'hésitera pas à leur faire payer les conséquences de leur odieuse algarade.

M. Soleillet à Lille — Le célèbre explorateur Soleillet est arrivé aujourd'hui, à Lille, à midi 20; il a été reçu sur le quai de la gare par le bureau et les membres du comité d'études de la Société de géographie.

M. Soleillet est accompagné d'un jeune Ethiopien. Il a profité de son séjour dans notre ville pour faire visiter à son compagnon, l'après-midi, quelques manufactures spéciales à notre région.

Tout le monde, à Lille, se rappelle la conférence de 1873, au Grand-Théâtre, alors que M. Soleillet est venu nous entretenir du Transsaharien, à la suite de son premier voyage d'Alger à Tombouctou. Depuis cette époque, le hardi voyageur a multiplié ses pérégrinations. En 1874, il a entrepris un nouveau voyage d'Alger à l'oasis d'In Çalah ; en 1879, il s'est rendu de Dakar (Sénégal). à Segou-Sikoro (Niger); en 1880 a eu lieu son voyage à l'Adrar ; en 1881, ses explorations au pays des Trazzas et au Kasso; en 1882, il a visité Obock, ainsi que le littoral du golfe d'Aden, de Zeilah à Assab ; enfin, l'année dernière, il s'est rendu d'Obock au Kaffa, par Segallo et le Choa, où il a séjourné trois ans.

C'est ce dernier voyage qui fera l'objet de la conférence que doit donner demain M. Soleillet, à la Société de géographie. Cinquante projections inédites, à la lumière oxydrique, seront exhibées dans cette séance, qui ne peut manquer d'être intéressante et curieuse.

La rue du Sec-Arembault. — Les travaux de la rue du Sec-Arembault ne commenceront pas avant le 15 juillet au plus tôt. L'administration municipale soumettra ses offres aux propriétaires, le 15 mai ; en cas de non acceptation, le jury d'expropriation se réunira le 15 juin. Viendront ensuite la notification d'expropriation, l'avis de paiement, l'ordre de quitter les locaux; toutes ces formalités exigeront au moins un mois. Ce ne sera donc que vers la fin de juillet, que pourront commencer les travaux.

Une conférence avortée. — Mme veuve Goffin avait fait annoncer qu'elle donnerait vendredi à 6 heures, dans la salle de l'*Orphéon*, une conférence dont le sujet devait être le parallèle entre les écoles laïques et les écoles catholiques. Elle avait fait distribuer un grand nombre de cartes, aux directeurs des écoles laïques et aux étudiants de la faculté de l'Etat.

A 6 h. 1/4, la salle était complètement vide; nous approchons de l'estrade, sur la table se trouvent le verre d'eau et la sonnette traditionnels; à côté, 21 feuillets écrits au verso et au recto, et une petite brochure, l'*Ecole maçonnique en Belgique, par Ican. d'Anvers*.

A 6 h. 3/4, il y avait dans la salle cinq dames, directrices des écoles et 14 étudiants,

Mme Goffin, professeur de français à Londres, nous dit-on, peu satisfaite de l'empressement du public Lillois fait dire par la personne qui était chargée (véritable sinécure) de recevoir les adeptes de la franc-maçonnerie et de l'éloquence de la conférencière, que la conférence est remise à une date ultérieure, faute d'auditeurs.

Les 5 dames et les 14 étudiants se retirent sans murmurer et la conférencière, revêtant son imperméable qui doit garantir de l'humidité sa personne et ses pages d'éloquence, sort quelques instants après, réfléchissant sur les vicissitudes d'une conférencière.

Les Processions. — Nous apprenons que des pétitions circulent en ce moment dans notre ville pour obtenir la sortie des processions. Ces pétitions sont partout bien accueillies et recueillent de nombreuses signatures

La ville de Lille a, comme toutes les cités flamandes, montré de tout temps un goût très vif pour les manifestations extérieures du culte La grande procession de la Fête-Dieu a eu pendant longtemps un éclat et une splendeur qui attiraient les populations environnantes à plusieurs lieues à la ronde.

En dehors des excellentes raisons que peuvent développer les catholiques pour réclamer le rétablissement des processions, il y a aussi des intérêts matériels que font valoir tous les petits commerçants. L'éclat et le luxe des processions lilloises déterminaient, en effet, un mouvement d'affaires assez considérable. Le petit commerce, qui subit en ce moment les effets de la crise, verrait donc avec joie le retour aux anciennes traditions.

Banque de France. — Ces jours derniers, la Banque de France avait informé les gares de chemins de fer qu'elle couperait désormais toute pièce d'argent n'ayant pas cours qui serait présentée à ses guichets. Les pièces de même nature qui seraient comprises dans un paiement seraient intégralement détruites pour être vendues, dans la quinzaine, au prix de l'argent métallurgique, ce qui entraînerait une perte d'environ 25 pour cent.

Le droit de la Banque a été tout aussitôt contesté.

Ce droit existe absolument, mais cette mesure ne s'applique qu'aux monnaies d'argent n'ayant pas cours en France, telles que les écus du Pérou et du Chili, et non aux monnaies d'argent de l'Union-Latine, Italie, Belgique, Suisse.— De plus, le cisaillement de ces pièces n'a lieu que quand elles sont versées à la Banque dans des dépôts de comptes-courants. — Dans tout autre cas, tels que paiement entre les mains d'un garçon de recettes, elles sont seulement refusées et rendues aux personnes qui les ont versées.

En ce qui concerne les Compagnies de chemins de fer, aucune mesure définitive n'a encore été adoptée, et les négociants continuent sur la question de savoir si, en échange de certains avantages qui seraient faits par les Compagnies, la Banque pourrait renoncer à son projet.

Les grandes manœuvres. — On affirme que dans un but d'économie, les grandes manœuvres qui devaient avoir lieu entre le 1er et le 2e corps dans les environs de Péronne, ne se feront pas. On nous affirme même qu'il n'y aurait pas de manœuvres de corps d'armée; mais seulement des manœuvres de division comme cela a eu lieu l'année dernière.

Tribunaux. — Le *Lillois* annonce qu'il est assigné par le *Progrès du Nord* à comparaître, le 12 mai, devant le tribunal correctionnel de Lille, pour avoir insinué que le *Progrès* pourrait bien émarger aux fonds secrets.

Courses de Lille.—14 *mai* 1885.—Voici la liste des engagements reçus pour le « Prix d'ouverture » (handicap international au trot monté) :

MM. Dambricourt-Legrand, *Mardi-Gras.* — Des Georges, *Quasimodo.* — Nicolay et Abel, *Bedouin III.* — L. Espanet, *Mamay.* — O. Foconnier, *l'Acha.* — A. Planchon, *Malinois.*—F. Delangle, *Espérance.*— Van Acker, *Uriel ex Koumaneck.*— Fonlupt fils et C. Fonlupt, *Mardé Ouais* — Sir William, *Zmeïka.*— Vittecocq, *Conquérant.* — A. Debigies, *Grandham.*— Bourgeois, *Flageolet.*

Comme on le voit, cette course promet d'être des plus intéressantes.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 27 mars 1885

Présidence de M. Julien Lagache, Maire.

(Compte-rendu analytique du *Journal de Roubaix*)

(Suite. — Voir le numéro du 2 mai.)

Fourneaux économiques : demande d'un crédit

M. le Maire. — Messieurs, le crédit voté pour le service des fourneaux économiques est insuffisant, bien qu'il doive donner lieu à un chiffre de recettes déterminé. Mais les règles de l'administration communale ne permettent point de se servir de ces ressources pour faire face aux dépenses : le dites recettes feront, par la suite, l'objet d'un état spécial de remboursement.

Nous avons l'honneur de vous prier de mettre à notre disposition un crédit de 10,000 fr.

Le conseil vote d'urgence un crédit complémentaire de dix mille francs.

Commission spéciale des eaux potables; rapport général; lettre de M. le Prefet

M. le Maire. — Messieurs, M. le Préfet du Nord nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

» J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une brochure renfermant les procès verbaux des délibérations de la commission spéciale nommée par mon arrêté du 4 décembre 1883, en vue de rechercher le meilleur moyen d'alimenter d'eau potable les villes de Roubaix et de Tourcoing, ainsi que l'avis très circonstancié et très remarquable produit par M. l'Ingénieur en chef Doniol, au nom et comme président de la commission.

» Dans cette étude approfondie, la commission propose, conformément aux conclusions du rapport précité, de préconiser la solution suivante :

» 1° Pour l'alimentation en eau potable des villes de Roubaix et de Tourcoing, il convient de capter les eaux de la nappe souterraine du bassin de la Scarpe, telles que celles du canton de Marchiennes ou de Fiers-en-Escrebieux, le volume à prendre actuellement n'étant que de 10,000 mètres cubes par jour, mais toutes les installations étant faites pour permettre une consommation journalière de 15,000 mètres cubes d'eau de la nouvelle distribution ;

» 2° Il sera établi au mont d'Halluin un réservoir d'extrémité divisé en deux compartiments et présentant une capacité d'au moins 20,000 mètres cubes ;

» 3° La distribution de la Lys sera conservée, au moins actuellement, de façon à permettre l'alimentation avec ses eaux des usines importantes, peignages, filatures, etc., auxquelles elle fournit aujourd'hui plus que 50 m. c. par jour ; Les rues conservées dans la distribution de la Lys seront, en outre, pourvues d'une canalisation d'eau potable; les autres rues ne seront alimentées qu'en eau potable ;

» 4° Les acquisitions de terrain seront faites de manière à permettre de porter ultérieurement et progressivement le débit de la distribution d'eau potable à 35,000 m.c., pour le cas où l'expérience démontrerait qu'il est avantageux de substituer complètement l'emploi de ces eaux à celui des eaux de la Lys pour les usages industriels tels que peignage de laines, alimentation de chaudières, etc.;

» 5° Le coût total du projet est estimé environ à quatre millions et demi.

» J'annexe à cet envoi un dossier renfermant : 1° le plan de la canalisation de la Lys ; 2° celui de la canalisation d'eau potable ; 3° le rapport qui a été présenté à la commission, le 4 décembre 1884, par M. Binet, directeur du service municipal des eaux de Roubaix et de Tourcoing.

» Avant de se séparer, MM. les ingénieurs qui formaient la commission ont déclaré que le concours de M. Binet leur a été fort utile et qu'il a dirigé les études qui lui ont été confiées avec grand soin et beaucoup de compétence technique.

» Je suis heureux de lui transmettre cette appréciation d'hommes éminemment compétents.

» Il appartient, M. le Maire, aux municipalités de mettre à exécution le programme tracé par la commission et dont je viens d'avoir l'honneur de vous exposer les conclusions, en faisant dresser un avant-projet qui puisse être déclaré d'utilité publique, en même temps qu'il leur incombe de créer les voies et moyens nécessaires à cet effet.

» La loi du 5 avril 1884, dans ses articles 116 et 118, trace la marche à suivre pour arriver à ce résultat.

» L'article 116 spécifie, en effet, que c'est aux maires qu'il appartient de provoquer entre deux conseils une entente sur les travaux, les ouvrages ou les institutions intéressant à la fois leur commune rétrospective. Mais cette entente doit être précédée de l'autorisation préalable du conseil municipal. Je vous adresse donc, à cet effet, 70 exemplaires de la brochure renfermant les travaux de la commission spéciale, afin que vous puissiez en remettre un exemplaire à chacun des membres du conseil municipal, et conserver les autres dans les archives ou les remettre à des personnes compétentes.

» Il y aura lieu ensuite de faire désigner par chaque conseil municipal une commission spéciale de 5 membres choisis dans son sein et nommés au scrutin secret.

» La commission devra débattre dans des conférences les diverses questions posées. Les décisions qu'elle prendra ne pourront être mises à exécution qu'après avoir été ratifiées par les conseils municipaux de Roubaix et de Tourcoing.

» Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien, veiller en ce qui vous concerne, à l'exécution des instructions qui précèdent. Je ne doute pas que le conseil municipal ne soit heureux de remercier la commission du concours aussi éclairé que désintéressé qu'elle lui a apporté dans l'étude de cette question capitale pour l'avenir de votre grande cité industrielle.

» Recevez, etc. Le Préfet du Nord,

« Signé: Jules Cambon. »

Nous avons l'honneur de vous prier de renvoyer l'étude de l'importante question dont traite la lettre ci-dessus à votre 7e commission.

Nous vous prions, en outre, de décider que des remerciements seront adressés à MM. Doniol, Peslin, Gruson, Obry, Estienne et Soubeyran, ingénieurs, qui ont consacré à cette étude de longues et laborieuses soirées.

Le Conseil décide à l'unanimité que des remerciements seront adressés à MM. les ingénieurs.

M. le Maire —Nous devons nommer les membres de la commission spéciale au scrutin secret. Veuillez préparer vos bulletins.

M. Alfred Reboux. — On peut nommer les membres de la commission des eaux.

M. François Roussel. — Un vote est nécessaire.

Membres présents au moment du vote, 26. MM. Louis Cordonnier, 26 voix ; Vinchon, 25; François Ernoult, 25, élus ; G. Heyndrickx, 2 ; Legrand, 1.

(*A suivre.*)

NORD

Denain. — Les époux Dusseaux viennent d'être arrêtés sous l'inculpation d'un crime horrible.

Le mari, verrier de son état, était veuf avec trois enfants, quand il se remaria avec une veuve ayant, elle-même, trois enfants. Un de ses enfants du premier lit, âgé de deux ans et demi, fut pris en grippe par la belle-mère, qui inspira à son mari contre ce malheureux, la haine dont elle était animée.

L'enfant mourut il y a environ deux mois et la police s'émut des bruits courant sur le dépérissement peu naturel de la victime. Une des filles de la mère, interrogée, aurait, paraît-il, déclaré que cette marâtre, non contente de ne pas nourrir l'enfant, ne lui donnait à boire que de l'eau contenant de la potasse.

Il serait donc mort autant par le poison que par la faim Cette femme, du reste, a une réputation détestable.

Le parquet fera sans doute procéder à l'autopsie.

Les époux Dusseaux, écroués d'abord à la prison de la gendarmerie de Denain, ont été conduits à la prison de Valenciennes.

Armentières. — On lit dans le *Journal officiel* : « La Société d'enseignement mutuel des travailleurs d'Armentières (Nord) a adressé au ministre de la guerre une somme de 485 fr. 99, produit de diverses quêtes faites pour les blessés de l'Extrême-Orient »

Bailleul. — Une main criminelle a de nouveau pratiqué des lésions aux organes internes d'une vache appartenant à Charles Baelde.

Cette vache se trouvait dans une pâture située à l'*Appely!* C'est le cinquième méfait de ce genre qui se produit dans cette région.

Cuinches. — Le parquet est descendu mercredi pour faire une enquête sur une accusation d'infanticide. On n'en connaît pas encore le résultat.

Ennevelin — Jeudi ont eu lieu, en cette commune les funérailles de M. Calier, ancien garde-champêtre, décédé à l'âge de 83 ans.

Ce brave serviteur, après avoir rempli ses fonctions avec zèle et dévoûment, pendant 42 ans, s'est vu brutalement remplacé, lorsque sa verte santé lui rendait le service encore facile et lui permettait encore de longs jours Le chagrin que lui occasionna la mesure injustifiée prise contre lui, et les difficultés qu'il éprouva au sujet d'une pension de retraite, contribuèrent à altérer sa santé ; il succomba avant le temps.

Une nombreuse assistance se pressait à ses funérailles; on remarquait la plupart des membres du conseil municipal et bon nombre de ses anciens collègues.

PAS-DE-CALAIS

La réunion de Saint-Pol.—Demain, dimanche, M. Ribot doit faire, à Saint-Pol, une conférence dont le titre : *Quinze ans de République*, indique suffisamment l'importance des questions qui y seront traitées.

La conférence aura lieu à deux heures et demie précises.

Elle sera suivie d'un grand banquet fixé à quatre heures et demie.

De nombreux sénateurs et députés d'autres départements doivent assister à cette conférence, à laquelle la presse de Paris sera représentée.

Calais. — *Centenaire de Blanchard et du docteur Jeffries.* — La ville de Guînes, à 10 kilomètres de Calais, s'apprête à fêter, les 24 et 25 mai prochain, le centenaire de la première traversée en ballon du détroit du Pas-de-Calais, par Blanchard et le docteur Jeffries.

On a généralement cru que ce dernier était Anglais. C'est une erreur, il était Américain et naquit en 1744, dans la ville de Boston, que sa famille habitait depuis 1677.

Deux arrière-petits-fils de Jeffries, docteurs comme lui, dont l'un habite Vienne (Autriche), et l'autre Boston (Amérique), ont accepté l'invitation de l'administration de la ville de Guines; ils viendront donc se joindre aux membres de l'académie météorologique et aérostatique de Paris et aux délégués de la Société royale des ballons de la Grande-Bretagne, pour fêter le centenaire de leur aïeul.

M. Wilfrid, de Jouvielle, fera une conférence et M. Lhoste, deux ascensions, dont l'une près de la colonne élevée dans le bois Guînes, pour perpétuer le souvenir de la descente du ballon monté par Blanchard et le Dr Jeffries, partis de Douvres le 7 janvier 1785, lesquels ont effectué la traversée en deux heures et demie.

Le ballon et la nacelle sont conservés au musée de Calais. Les frais de cette ascension, montant à 17,500 francs, ont été payés par le Dr Jeffries, qui, à son retour en Angleterre, a reçu de la municipalité de Douvres, le titre de citoyen, comme Blanchard le reçut de celle de Calais, lequel lui fut remis dans une boîte d'or.

Pendant son séjour dans cette ville, il fut reçu dans la famille Mouron, dont les descendants habitent encore Calais.

Des trains de plaisirs et des excursions d'Angleterre seront organisés à l'occasion de ces fêtes.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 1er mai — Marie Baeyens. rue du Fontenoy, 165 — Adolphe Debock rue Jean-Bart, cour Leruste, 3. — Clémence Dujardyn. rue Jacquart, 56. — Georges Ardhuin. rue d'Alma, fort Frasez, 27. — Marie Devos, rue du Cadeau, 51. — Rachel Boccard, rue Meyerbeer, cour Delporte, 8.— Urbain et Oscar Bonenfant, jumeaux, chemin des Couteaux, maisons Bréda, 40. — Eugénie Hespel. rue de Condé, cour Loridan, 1. — Gabrielle Debeir, rue de Beaurewaert, 17.

Déclarations de décès du 1er mai — Victor Gille, 35 ans, fileur, rue de la Chapelle Carrette 83. — Elise Delecluse, 3 ans, rue Descartes, 20. — Auguste Farvacque, 55 ans, marchand d'étoffes, rue Saint-Jean, 67. — Frédéric Denutte, 50 ans, mécanicien, rue Neuve, 30.

Etat-Civil de Tourcoing. — Déclarations de naissances du 30 avril. — Jeanne Lelièvre, rue des Coulons. — Irène Meunier, au Blanc-Seau.

Déclarations de décès du 30 avril. — Hortense Nol, 3 ans 8 mois, à la Croix-Rouge — Jean-Bte Desplechin, 77 ans 5 mois, sans profession, rue Jean-Legrand. — Fidéline Lefebvre, 72 ans 5 mois, sans profession, rue de la Croix-Rouge — Augustin Debuchy, 6 mois 20 jours, rue de Menin.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille WATINE-WATINE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Philippine Aspasie-Josèphe WATINE, décédée pieusement à Roubaix, le 29 avril 1885, dans sa [illegible]e année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 2 mai, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 4 dudit mois, à dix heures, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 7

Les amis et connaissances de la famille DENUTTE-CHOMBART, qui, par oubli, auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ferdinand DENUTTE, marchand de machines à coudre, décédé à Roubaix, le 1er mai 1885, dans sa 50e année, administré du Sacrement de l'Extrême Onction. sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 4 courant, à neuf heures, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 30

Un Obit Solennel du Mois sera célébré le lundi 4 mai 1885, à neuf heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur à Roubaix. pour le repos de l'âme de Monsieur Henri VENCOMMERBECK, décédé à Lille le 26 janvier 1885 dans sa [illegible]e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 4 mai 1885, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Laurent CAMUT, sergent des Sapeurs-Pompiers en retraite, médaillé du gouvernement, membre de la Société des Sauveteurs du département du Nord, veuf de Dame Céline-Sophie LORTHIOIS, décédé à Roubaix, le 20 mars 1885, dans sa 65e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois de 1re classe sera célébré en l'église de Saint-Christophe, à Tourcoing, le lundi 4 mai 1885, à huit heures 1/2. pour le repos de l'âme de Dame Reine-Joséphine ROUNEAU, veuve en premières noces de Monsieur Narcisse DUFOREST, et en secondes noces de Monsieur Jean-Baptiste DESOUBRY, décédée à Tourcoing. le 25 mars 1885, dans sa 80e année. administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré Cœur, à Roubaix, le lundi 4 mai 1885, à huit heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie STALENS, épouse de Monsieur Elie DECRAENE, décédée à Roubaix le 4 mai 1884, à l'âge de 28 ans et 6 mois, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 4 mai 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis CALLENS ancien boulanger, époux de Dame Fidéline DESMAZURE, décédé à Roubaix, le 27 mars 1884, à l'âge de 65 ans et 6 mois, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Lannoy, le lundi 4 mai 1885, à dix heures. pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Floris-Joseph LEZAIRE, époux de Dame Joséphine DEFFRENNES, décédé à Lys-lez-Lannoy, le 28 avril 1884, dans sa 70e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

L'EXPOSITION D'ANVERS

Anvers, 1er mai, 1 h., soir. — Je viens de parcourir toute l'Exposition. Rien n'est encore prêt, On circule à travers des caisses de toute sorte.

L'Exposition cependant promet d'être fort belle. L'aspect général est grandiose. La galerie des machines, entourée d'un balcon circulaire, aura un vif succès.

On procédera demain à l'inauguration officielle ; la cérémonie sera présidée par le roi Léopold, qui est attendu cette après-midi.

Anvers sera pavoisé pour la circonstance. La foule des visiteurs est déjà très grande.

Ce soir, exécution solennelle d'une cantate de Pierre Benoit par 1,226 exécutants.

Anvers, 1er mai, 2 heures. — Un wagon attaché au train-express et contenant la décoration de la façade monumentale de la section française, a pris feu à Bohain. Une grande partie de la décoration a été détruite.

—

Notre correspondant particulier nous adresse la dépêche suivante :

Anvers, 2 mai, 2 h. 50 soir. — Malgré une pluie continuelle, la foule est immense. Il y a beaucoup d'étrangers. Toute la ville est pavoisée. Il règne une animation indescriptible.

Le roi et la reine sont arrivés à la station-Est, à 1 heure 35. Leur entrée en gare est saluée par de longues acclamations. Leurs Majestés sont reçues par les autorités civiles et militaires.

M. le bourgmestre d'Anvers leur souhaite la bienvenue. Le roi le remercie, et dit qu'il est flatté de l'accueil qu'on lui fait.

Leurs Majestés se rendent à l'Exposition en suivant les boulevards. La garde civique et les troupes forment la haie. La foule, qui est énorme, salue de ses bravos et de ses applaudissements le Roi et la Reine à leur passage; ceux-ci arrivent à l'Exposition vers deux heures.

Ils sont reçus par la commission de l'Exposition, par le corps diplomatique, par la magistrature et par la presse.

M. Lyner, président du comité exécutif, adresse une allocution au roi, qui répond en remerciant les membres de la commission et du comité exécutif, et déclare l'Exposition ouverte. Ces paroles sont accueillies par de bruyantes acclamations.

Leurs Majestés, accompagnées du comte et de la comtesse de Flandre, du prince Baudouin, des ministres, et de quatre aldermen, de Londres, ont visité l'Exposition et se sont longuement arrêtées dans la section française.

Le conseil municipal de Londres et le roi des Belges. — Le conseil municipal de Londres a décidé, sur la proposition de l'alderman Dekayser, de remettre à S. M. le roi des Belges une adresse de félicitations, relativement à la reconnaissance des Etats du Congo par les puissances. Une députation, conduite par le lord-maire, se rendra à Bruxelles pour remettre l'adresse à Sa Majesté.

Tournai. — *Affaire Bernard.* — L'affaire Bernard a, de nouveau, été appelée vendredi devant le tribunal correctionnel de Charleroi. L'affaire a été remise indéfiniment.

Le crime d'Elouges. — Charles Bataille est arrivé, jeudi soir, à Bruxelles, comme nous l'avions annoncé. Il vient faire devant la chambre du conseil opposition au mandat d'arrêt décerné contre lui par le parquet de Mons. Il a quitté Mons par le train de 4 h. 18, et est arrivé escorté par la gendarmerie, à 6 h. 08. à la gare du Midi. Il a été immédiatement dirigé vers la prison des Petits-Carmes.

Bataille est vêtu d'un costume complet noir et coiffé d'un chapeau haute forme. Il semble très à son aise et c'est de la façon la plus délibérée qu'il a mis pied à terre sur le quai de l'arrivée. Singulière coïncidence: il tenait à la main une petite valise en *cuir jaune* Décidément, cette affaire semble prendre, par plus d'un point, la tournure de l'affaire Peltzer.

Arrivé à la prison, Bataille a été conduit au greffe, où il a été écroué à la disposition de M. le procureur du roi.

Il a demandé sa mise à la pistole, faveur qui lui a été accordée. Charles Bataille occupe précisément — nouveau point de comparaison — la cellule qu'occupait Armand Peltzer avant sa condamnation et qui est la plus spacieuse du quartier de la pistole des prévenus civils.

M. Frère à Rome. — On télégraphie de Rome, 27 avril : « M. Mancini a fait aujourd'hui une visite à M. Frère-Orban, qui sera reçu demain matin par le roi. L'ancien premier ministre belge a assisté aujourd'hui aux séances de la Chambre et du Sénat. Il était accompagné de M. Minghetti.

Le Sénat. — Le Sénat s'est occupé hier de feuilletons de naturalisation et de pétitions, Il a voté également l'augmentation du personnel du tribunal de première instance d'Anvers.

L'assemblée s'est ajournée jusqu'à convocation ultérieure.

Parmi les pétitions dont il a été question dans cette séance, il en est une qui mérite de ne pas passer inaperçue; c'est celle d'une maîtresse d'école septuagénaire, qui a consacré toute sa vie à l'enseignement et à qui M. Vanhumbéeck avait impitoyablement refusé sa pension de retraite. Le crime de cette institutrice, aux yeux du ministre fossoyeur, était d'avoir passé à l'enseignement libre, et pour la punir d'avoir obéi à sa conscience, on la privait d'une pension à laquelle elle avait d'autant plus de droits que depuis 1848, elle contribuait à la caisse de prévoyance !

Voilà encore un exemple des iniquités qui se pratiquaient sous la loi de malheur. Nombre d'institutrices, et notamment de religieuses, se trouvent dans le cas de la pétitionnaire dont il s'agit. La requête, appuyée par M. Van Outryve, a été renvoyée à M. le ministre de l'intérieur.

FAITS DIVERS

Le choléra. — Deux membres de l'Académie de médecine de Madrid étaient allés à Valence pour assister aux expériences de la vaccine du choléra. Ils sont revenus à Madrid et ils ont adressé à l'Académie un rapport dont voici l'analyse: Ils constatent que l'injection d'un demi-centimètre cube du virus cholérique, injecté avec la lancette sous la peau, à la partie postérieure des deux bras d'un adulte, a causé une tumeur rouge. Le patient a eu quatre heures de fièvre, avec une température de 39 degrés de chaleur et 114 à 120 pulsations par minute, puis il est tombé dans un état de faiblesse, avec accompagnement de frissons, de vomissements, de diarrhée et de crampes.

L'insomnie et la prostration ont duré vingt-quatre heures. Après quarante-huit heures, le malade était guéri. Le rapport ajoute que l'administration, à plus forte dose, du virus cholérique, sous la forme de la vaccine, donnerait la mort. Il constate aussi que les personnes qui ont déjà été vaccinées sont indemnes, si le contre-poison cholérique leur est administré une seconde fois. Elles n'éprouvent absolument aucune souffrance ni malaise. Soixante médecins de tous les pays suivent, nuit et jour, les travaux du docteur Ferran.

Dix cents personnes ont reçu l'injection hypodermique du virus cholérique, notamment des dames de l'aristocratie, des prêtres, des médecins, des étudiants. Les deux académiciens se proposent de faire des conférences à Madrid pour expliquer les travaux scientifiques du docteur Ferran, inspirés par les doctrines de M. Pasteur et du docteur Koch. Ils déclarent que le choléra se combat victorieusement par le virus cholérique. L'Académie

---

FEUILLETON DU 3 MAI — (N° 26).

BOUCHE-VERTE

DEUXIÈME PARTIE

X

Après le prononcé du jugement qui le condamnait à mourir sur l'échafaud, Gaston de Claveyrouse montra, tout d'abord, autant de calme que de dignité.

Transféré à la prison de la Roquette et enfermé dans la cellule des condamnés à mort, il reçut l'aumônier avec une grande courtoisie; mais il témoigna le désir de voir tous les jours son ancien gouverneur, M. l'abbé Ledoux, qui était resté son ami, sinon son conseiller.

Le digne ecclésiastique, dont le cœur avait été déchiré à la nouvelle des malheurs de son ancien disciple, s'empressa d'accourir à la Roquette, et chaque soir il venait apporter les consolations de l'amitié et de la religion au malheureux condamné. Que se dirent ces deux hommes dans leurs longs entretiens à voix basse ? C'est ce qu'on ne saura jamais.

Les gardiens et les soldats chargés, d'après les règlements, de veiller sur le marquis, assurent que jamais le digne prêtre ne quitta son pénitent sans avoir les yeux pleins de larmes et la figure bouleversée.

Quant au marquis, il semblait devenir de plus en plus tranquille, et tout en persistant à se dire innocent et victime d'une erreur judiciaire, il parlait de sa mort prochaine sans colère, et même sans amertume.

Mais un jour, mu par les meilleures intentions du monde, Me Gavoyer vint faire visite à son client et lui laissa entrevoir la probabilité d'obtenir de l'Empereur une commutation de peine.

Le marquis accueillit d'abord l'espoir que lui donnait Me Gavoyer avec une joie délirante.

Mais les jours se passaient et la grâce n'arrivait pas!...

Alors, l'heureuse espérance fit place à cette abominable et incessante torture : l'incertitude.

A mesure que le temps passait, l'incertitude devenait plus poignante. Bientôt, elle se changea en désespoir; puis, le malheureux jeune homme eut sans relâche toujours, toujours, toujours, le spectre de la mort présent dans son imagination, dans sa pensée, devant ses yeux...,

La MORT !... et quelle mort !... la mort devant une foule assoiffée de sang. La mort avec la honte, peut-être avec des tortures sans nom !...

Chose étrange, bien humaine pourtant, le malheureux qui semblait résigné à son sort avant d'avoir un instant espéré sa grâce, ne pouvait se faire à l'idée de la mort sur l'échafaud, depuis que l'espoir l'avait un instant consolé.

La nuit, il était agité d'épouvantables cauchemars. Comme il parlait haut en dormant, ses gardiens pouvaient suivre les visions de son sommeil et en étaient effrayés.

Il passait des journées entières à se promener de long en large dans sa cellule comme une bête fauve dans sa cage.

Lorsque sa pensée se reportait sur Gabrielle, il fondait en larmes et s'écriait :

— Ah!... brutes!... misérables!... insensés!... vous m'accusez de l'avoir tuée!... vous ne savez donc pas que je l'adorais!... qu'elle était toute ma vie!... Elle, si belle!... oh! ses beaux cheveux d'or, ses yeux mélancoliques et son gai sourire!.... ô Gabrielle, mon amie, ma fiancée, ma femme!,..

Les gardiens qui au fond du cœur, prenaient cela pour une odieuse comédie, s'en voulaient de sentir les larmes leur venir aux yeux, et avaient peur de *croire* à l'innocence du prisonnier.

Un soir il s'écria :

— Après tout, on me fera peut-être grâce!... on a vu des grâces arriver au dernier moment!.. Mais non!... Il vaut mieux mettre les choses au pire et se faire à l'idée de la mort.

Cette dernière idée le fit se tordre d'angoisse et il s'assit sur son lit, blême, hagard... tout son sang avait reflué vers le cœur.

Cependant, il parut avoir honte de lui-même.

— Ah!... c'est abject, dit-il!... suis-je donc un lâche!... La guillotine a été sanctifiée par d'autres victimes innocentes. Ah! morbleu!... sachons mourir en gentilhomme!

Ce soir-là, il mangea de meilleur appétit, se coucha, et, brisé de fatigue, s'endormit paisiblement.

La nuit se passa sans cauchemar.

Au matin, qui se leva pur et vermeil, il semblait même bercé par un songe délicieux.

Ce fut à ce moment qu'un cortège entra dans sa cellule et que le directeur de la prison lui toucha doucement l'épaule...

Claveyrouse se réveilla en sursaut.

Il jeta un coup d'œil égaré sur l'assistance et s'assit brusquement sur son lit.

Le directeur de la prison, le greffier de la cour, le chef de la sûreté, le regardaient tristement.

Labbé Ledoux, qui était entré en compagnie de l'aumônier de la Roquette, s'avança vers lui et lui prit la main. Il pleurait. Dans le couloir, quelques hommes en noir étaient à demi visibles, enveloppés d'une ombre grisâtre.

— Qu'est-ce! Qu'y a-t-il? Ma grâce!... s'écria Claveyrouse.

Le directeur de la Roquette prit le premier la parole.

— Ne vous faites pas d'illusion et soyez homme, Monsieur le marquis, dit-il d'une voix émue. Nous avons une mauvaise nouvelle à vous annoncer.

Claveyrouse n'eut pas l'air de comprendre,

L'abbé Ledoux prit la parole à son tour :

— Mon cher enfant. dit-il, du courage, vous allez paraître devant Dieu .. vous allez revoir votre mère !

La figure du malheureux jeune homme se décomposa affreusement.

Cependant le greffier s'était avancé, et d'une voix tremblante lisait l'arrêt de mort et le rejet de pourvoi.

Des soubresauts convulsifs agitaient le corps du condamné. Il semblait que son cœur allait être arraché de sa poitrine et jaillir par sa bouche largement ouverte. Ses yeux étaient tellement dilatés qu'un cercle blanc entourait complètement ses prunelles vertes, saturées d'horreur !...

L'abbé Ledoux tomba à genoux aux pieds du lit et saisit les deux mains de Claveyrouse, qui se tordaient comme celles d'un agonisant.

Lorsque de pareilles crises ne tuent pas subitement un patient, elles font place à un engourdissement relatif.

Claveyrouse se calma et s'habilla d'une main assez ferme.

Quoique le jour fût déjà levé, des flambeaux éclairaient cette scène et lui donnaient quelque chose de particulièrement solennel et lugubre.

Quand Claveyrouse eut achevé de mettre les vêtements de deuil qu'il portait à la cour d'assises, l'abbé Ledoux l'emmena dans un coin de la cellule et les assistants s'écartèrent avec respect.

Cette dernière confession fut longue.

En se levant, Claveyrouse déclara d'une voix assez ferme qu'il se sentait mieux et qu'il saurait mourir.

— Voulez-vous que nous nous rendions à la chapelle, Monsieur l'abbé? dit l'aumônier à l'abbé Ledoux...

La messe fut dite avec rapidité. Puis on entra dans la salle de la toilette.

Le froid des ciseaux fit tressaillir le patient.

— Daignez m'excuser. Monsieur le marquis, dit le bourreau en baissant les yeux.

Le directeur de la prison s'avança en s'inclinant.

— Monsieur, dit-il, n'avez-vous rien à me dire.

— Je vous remercie de vos procédés, Monsieur le directeur, dit le patient.

— Ne voulez-vous point prendre quelque chose ?

L'abbé Ledoux intervint :

— Mon cher enfant, dit-il, si vous m'en croyez, vous prendrez une tasse de bouillon et un verre de vin : vous êtes... vous êtes tout pâle.

Cette douloureuse naïveté amena un sourire sur les lèvres de Claveyrouse.

— Soit, dit-il..., Monsieur le directeur, si vous voulez avoir cette bonté ?

Le directeur fit un signe et un des employés de la prison apporta sur un petit plateau un consommé et un flacon de bordeaux. On délia Claveyrouse,

Claveyrouse avala le bouillon d'un trait, puis porta un verre de vin à ses lèvres.

— Ah! dit-il, que c'est amer.

— Buvez. mon ami, buvez pour l'amour de moi, dit l'abbé Ledoux.

Claveyrouse vida le verre.

Ses joues reprirent subitement un peu de couleur.

— Là!... mon pauvre Gaston, là!... dit le vieux prêtre ; maintenant, vous allez vous sentir mieux.

La douleur de l'excellent homme lui avait fait un peu perdre la tête.

Un grave personnage, qui avait l'air d'un magistrat, dit d'une voix solennelle :

— Monsieur de Claveyrouse, avez-vous quelque chose à faire savoir à la justice ?

— Oui, Monsieur, répondit Claveyrouse. Un instant, ajouta-t-il d'un ton d'autorité en s'adressant à l'exécuteur, qui s'avançait pour le lier de nouveau.

Il se leva, se dressa fièrement et dit sans un tremblement dans la voix : « — Messieurs, devant Dieu qui va me juger, sur la tombe de ma mère, sur tout ce que les hommes ont de sacré, je jure que je meurs innocent et victime d'un inexplicable malentendu.

» Maintenant, Messieurs. je me remets entre vos mains, faites de moi ce que vous voudrez. »

Le bourreau lia les mains du patient et lui jeta sa redingote sur les épaules. L'abbé Ledoux présenta un crucifix à Claveyrouse qui y imprima un long baiser. Sur un signe de l'exécuteur on sortit.

(A suivre) SIMON BOUBÉE.